

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

-----  
Le Conseil des Ministres



COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA SESSION BUDGETAIRE  
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEMOA

*Ouagadougou, le 2 décembre 2014*

---

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session budgétaire, le mardi 2 décembre 2014, à Ouagadougou, dans la salle Waongo I de l'Hôtel LAÏCO à OUAGA 2000, sous la présidence de Monsieur **Gilles BAILLET**, Ministre des Finances de la République du Niger, son Président en exercice.

Ont également pris part aux travaux, Monsieur **Cheikhe Hadjibou SOUMARE**, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Monsieur **Jeremias PEREIRA**, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), Monsieur **Mamadou DIOP**, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur **Ousmane DIAKITE**, au titre de la Cour de Justice de l'UEMOA, Monsieur **Sekou DIANI**, au titre de la Cour des Comptes de l'UEMOA, Monsieur **Abdou DJARIRI**, au titre du Comité Interparlementaire de l'UEMOA (CIP), Monsieur **Charles Luanga KI-ZERBO**, Directeur National de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le Burkina, Monsieur **Hugues EDORH**, Représentant Résident de la BOAD au Burkina Faso et Monsieur **Yazas Egbaré TCHOHOU**, Directeur Général de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR).

Au cours de ses travaux, le Conseil a été informé de l'état d'exécution du Budget général des Organes de l'Union au 30 septembre 2014 et sa projection au 31 décembre 2014.

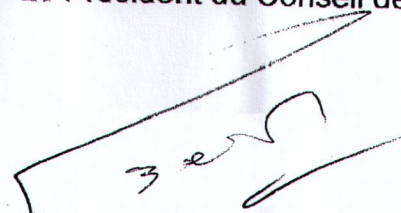
A l'issue de ses travaux, le Conseil a procédé à l'affectation du Produit du Prélèvement Communautaire de Solidarité (PCS) au titre de l'exercice 2015, avant d'adopter le Budget général des Organes de l'Union au titre de l'exercice 2015. Ce budget est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de **la somme de cent cinquante-cinq milliards cent quatre-vingt-douze millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent trente-trois (155.192.394.233) francs CFA Francs CFA.**

Le Conseil a, lors de l'adoption de ce budget, invité la Commission, dans l'attente des conclusions de l'audit organisationnel, à surseoir au recrutement envisagé, à l'exception de celui concernant la Cour de Justice, la Cour des Comptes et le Comité Interparlementaire. Il a également invité la Commission à poursuivre la réflexion sur le projet de création, en son sein, d'une unité de voyage dûment agréée par l'IATA. Le Conseil a aussi recommandé à la Commission de lui fournir par écrit tout renseignement complémentaire sollicité, susceptible d'apporter un éclairage notamment sur la cartographie des projets financés par l'Union.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Monsieur **Michel KAFANDO**, Président du Faso, au Gouvernement de la transition ainsi qu'au peuple burkinabé, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Ouagadougou, le 2 décembre 2014

Le Président du Conseil des Ministres



**Gilles BAILLET**